

Sortir de quoi ?

À propos de la discussion sur la sortie de l'euro proposée par Jacques Sapir

Jean-Marie Harribey

28 avril 2011

Il faut savoir gré à Jacques Sapir de nourrir la discussion théorique et politique sur le changement de politique économique pour sortir de la crise qui frappe tour à tour toutes les économies des pays européens et la zone euro et l'Union européenne elles-mêmes. Dans un nouveau texte en date du 6 avril 2011, « S'il faut sortir de l'euro... »¹, il dresse un plan de bataille « militaire », selon ses propres termes, pour un gouvernement audacieux qui ne reculerait pas devant une sortie de la France de la zone euro.

J'avais exprimé des critiques lors de la publication de précédents documents de travail de Jacques Sapir.² Elles portaient essentiellement sur deux groupes de questions : celles de savoir par rapport à quoi il fallait retrouver des marges de manœuvre, et des questions portant sur le choix normatif préalable.

Quelles marges de manœuvre ?

- Vis-à-vis des pays étrangers ? Une dévaluation n'est pas une solution coopérative et elle n'est, au mieux, efficace que si elle n'est pas imitée.
- Vis-à-vis des marchés financiers ? Une monnaie nationale ne protégerait pas mieux que l'euro d'une spéculation. Et la dévaluation renchérirait le poids de la dette publique, tandis que les systèmes bancaires des pays devant convertir leurs avoirs et leurs engagements en monnaie nationale seraient menacés d'effondrement.
- Vis-à-vis du capital ? La sortie de l'euro et la dévaluation risquent transformer un problème de classes en un problème de pays. Le retour à une monnaie nationale et à une Banque de France ne renverserait pas le rapport de forces entre capital et travail. Ce troisième point est déterminant.

Un choix normatif discutable

Exprimer des doutes par rapport à la pertinence de la sortie de l'euro n'est pas, au contraire, mésestimer l'importance de la monnaie dans le rapport social entre capital et travail, comme le soupçonnait Jacques Sapir qui avançait jusqu'ici trois arguments, de mon point de vue mal fondés logiquement.

- Si les restrictions budgétaires et l'austérité salariale s'appuient sur le verrouillage imposé par la politique monétaire autour de l'euro, entraînant un coût exorbitant de la stabilisation de la dette pour la Grèce et quelques autres par rapport à l'Allemagne, rien ne dit que la sortie de l'euro allègerait ce fardeau en atténuant ces écarts.

¹ Article mis en ligne à <http://www.medelu.org/spip.php?article799>.

² Sur l'article de J. Sapir, « Réaction aux contributions de Catherine Samary et de Pierre Khalfa », janvier 2011, voir J.M. Harribey, « Il faut coincer les serial killers », décembre 2010, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/europe/atterre.pdf>; « C'est par où la sortie ? », janvier 2011, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey>, repris dans « Pour sortir de la "Folle époque", il faut reconstruire une stratégie », janvier 2011, <http://www.attac.org/fr/groups/commission-europe-attac-france/wiki/jean-marie-harribey-pour-sortir-de-la-folle-epoque-il>. Voir aussi M. Husson, « Quelles réponses progressistes ? », *Les Temps nouveaux*, n° 1, Automne 2010, p. 71-76 ; et T. Coutrot, « Le programme Dany Boon », *Politis*, n° 1148, 14 avril 2011. Pour une analyse plus complète de l'Union européenne, voir Attac (coord. J. Tosti), *L'Europe à quitte ou double*, Paris, Syllepse, 2009.

- Une monnaie unique impliquerait des transferts budgétaires pour combler les différences économiques entre pays. Si les divergences se sont accrues depuis l'introduction de l'euro, c'est parce que les transferts ont été supprimés. La concomitance entre l'introduction de l'euro et la suppression des transferts ne peut pas être tenue pour une implication logique déterministe de l'une à l'autre.
- Si les institutions sont toujours le produit de la lutte des classes et du rapport de forces entre elles, la mondialisation du capital, la mise au service de la rente financière de toutes les institutions étatiques et supra-étatiques, la construction de l'UE elle-même portent la lutte des classes à un niveau dépassant un cadre « clos ». Le fait que le salariat et les mouvements sociaux des différents pays composant l'UE n'aient pas réussi jusqu'ici à coordonner suffisamment leurs luttes pour imposer d'autres logiques est exact mais ce n'est pas une preuve que les luttes de classes ne peuvent, ne pourront et surtout ne *doivent* se mener qu'au niveau national. Certes, les mouvements sociaux n'y sont jamais encore parvenus mais ce n'est pas l'euro qui a empêché le mouvement social *français* sur les retraites de vaincre Sarkozy. Et le fait de mettre en doute la sortie actuelle de l'euro n'équivaut pas à un passeport pour faire « mouvement vers des structures fédérales, dans le contexte actuel » selon ses mots.

J'en concluais que les arguments de Jacques Sapir étaient fragiles logiquement parlant parce que les deux premiers étaient sans doute des constructions *a posteriori* pour justifier le choix politique contenu dans le troisième, mais qui doit être alors considéré comme une hypothèse politique parmi d'autres, ne relevant pas d'une démonstration mais d'un choix normatif. C'est ce choix normatif qu'il faudra interroger.

Le nouveau document de Jacques Sapir modifie-t-il les termes du débat ? Il est l'occasion de redire un accord sur la plupart des critiques portées contre les politiques, et en premier lieu la politique monétaire (en notant une nuance importante pour la suite : critique des politiques et/ou de l'euro ?) : pas de budget communautaire conséquent, donc pas de fonds structurels pour des transferts entre pays, hétérogénéité croissante de ceux-ci, énormité de l'austérité pour stabiliser la dette publique dans une optique libérale. Qu'en est-il des propositions ?

Jacques Sapir articule son exposé en sept points ; sortir de l'euro pour quoi faire ? sortir ou rester ? la phase préparatoire, la phase décisionnelle, les mesures immédiates d'accompagnement, les mesures structurelles, les réactions potentielles et les risques de conflit. Le premier point définit les quatre objectifs d'une sortie de l'euro : croissance forte grâce à une dévaluation 25 %, réindustrialisation, innovation, justice sociale. Curieusement, il pose la question « sortir ou rester ? » après avoir défini les objectifs de la sortie. Est-ce un indice que le choix de sortie de l'euro était posé *a priori* ?

La sortie de l'euro couplée avec une dévaluation

L'argument de départ développé par Jacques Sapir est celui de la surévaluation de l'euro par rapport au dollar qui réduit la compétitivité de l'économie française tant vis-à-vis des autres membres de la zone euro que de l'extérieur. Environ la moitié du commerce extérieur de la France se fait dans la zone euro. La surévaluation de l'euro par rapport au dollar ne peut pas avoir d'effet direct conséquent sur cette partie du commerce ; elle ne peut en avoir que si on n'est plus dans la zone euro, donc là encore l'auteur suppose ce qu'il faut démontrer.

Jacques Sapir explique que « la surévaluation de l'euro a joué un rôle non négligeable dans le mouvement des délocalisations, et par là a entraîné une pression à la baisse relative des rémunérations ». Or la surévaluation notée par l'auteur commence en 2003. Elle ne peut

expliquer le mouvement des délocalisations commencé bien plus tôt pour d'autres raisons. De plus, la baisse relative des salaires est elle aussi antérieure (décennie 1980) et leur part reste assez stable (à un niveau bas) depuis près de vingt ans.

À l'appui de sa thèse, Jacques Sapir invoque une étude de Patrick Artus sur les effets d'une dépréciation de l'euro sur les économies de la zone euro.³ Précisons que cette étude ne porte pas sur l'hypothèse d'une sortie unilatérale d'un pays de la zone euro.

La méthode utilisée par Patrick Artus consiste à mesurer d'abord les élasticités du volume des exportations et des importations par rapport au taux de change entre le dollar et l'euro, et ensuite les élasticités des prix des importations par rapport au taux de change entre le dollar et l'euro.

Le premier calcul donne des résultats assez voisins, sauf pour l'Irlande : ⁴

Allemagne : 0,18
 France : 0,23
 Espagne : 0,15
 Italie : 0,18
 Portugal : 0,17
 Grèce : 0,22
 Irlande : 0,45

Le second calcul donne des résultats différents selon les pays :

Allemagne : - 0,18
 France : - 0,08
 Espagne : - 0,37
 Italie : - 0,17
 Portugal : - 0,06
 Grèce : - 0,02
 Irlande : - 0,33

L'effet global d'une dévaluation est estimé en faisant la somme des deux types d'élasticités. Si cette somme est positive, cela signifie que la dépréciation de l'euro provoque une augmentation du volume des exportations supérieure à la hausse des prix des importations, celles-ci supposées stables en volume. Les résultats sont :

Allemagne : 0
 France : 0,15
 Espagne : - 0,22
 Italie : 0,01
 Portugal : 0,11
 Grèce : 0,20
 Irlande : 0,12

Sauf pour l'Allemagne et l'Italie où il est nul, pour l'Espagne où il très négatif, l'effet d'une dépréciation de l'euro est positif sur le commerce extérieur, notamment pour la France. Jacques Sapir en conclut que « toute surévaluation de 10 % par rapport à un cours de référence (estimé à 1,05 USD pour 1 euro) nous coûte donc 1 % de croissance au minimum, et sans compter l'effet induit de la dépression salariale ». Le problème est que Patrick Artus ne

³ P. Artus, « Quels pays seraient les gagnants d'un fort recul de l'euro ? », *Flash économie*, n° 245, 1^{er} avril 2011, <http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=57483>.

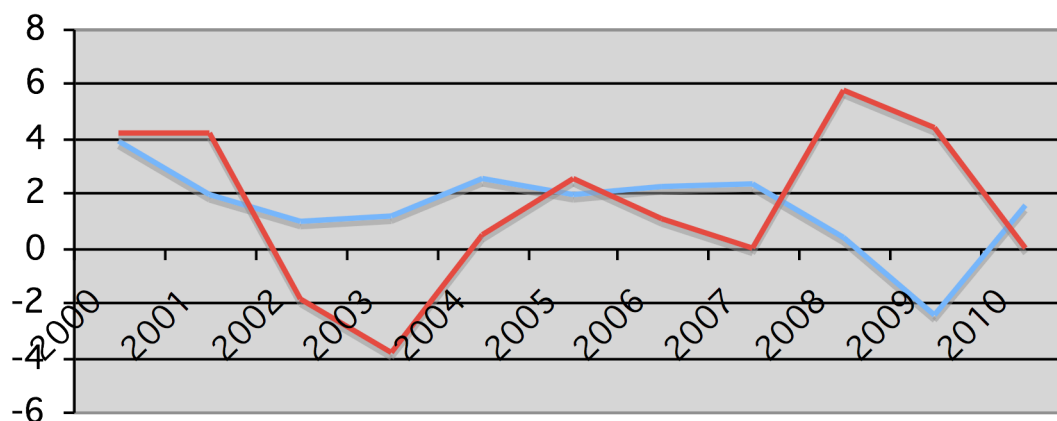
⁴ Une élasticité par exemple de 0,23 pour la France signifie que le volume du commerce extérieur de la France augmenterait de 0,23 % pour une dévaluation de 1 %. En réalité, cet effet est dû en totalité aux exportations car les importations en volume sont insensibles aux variations du taux de change sauf pour le cas du Portugal.

tire pas cette conclusion ; il en reste à l'effet sur le commerce extérieur sans voir si cela a des conséquences mécaniques sur la croissance économique. Où est la nuance ? Elle est dans le fait que, si le rapport de forces entre capital et travail ne se modifie pas, la conquête des marchés extérieurs peut très bien être couplée avec un marché intérieur atone, si la compétitivité-prix améliorée est captée par les entreprises qui exportent sans que les salariés n'en profitent. Le cas de l'Allemagne devrait faire réfléchir.

S'il y a une perte de compétitivité-prix des entreprises françaises, comment expliquer qu'une dévaluation de 25 % associée à des droits de douane de « 15 % à 30 % sur les produits chinois et asiatiques » suffirait à rendre compétitifs les produits français par rapport aux chinois si les écarts de coûts de production sont bien plus importants ? On retrouve le problème qui avait été soulevé lors des articles précédents de Jacques Sapir : la preuve n'est pas faite que la détérioration de la condition salariale soit due principalement aux échanges commerciaux avec les pays émergents.⁵ En termes de choix politiques, il convient donc de distinguer des protections ponctuelles nécessaires d'un protectionnisme généralisé. Autant il y a accord avec l'idée de rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée entre travail et capital, autant on ne peut suspendre ce rééquilibrage au protectionnisme.

Jacques Sapir établit une corrélation dans le temps entre le début de l'appréciation de l'euro (septembre 2003) et l'accroissement de l'endettement des entreprises non financières françaises, mesuré par rapport à leur valeur ajoutée ou par rapport au PIB. Mais où est la démonstration que, au-delà de cette concomitance, il y a une relation de cause à effet ? Pourquoi cet endettement ne serait-il pas dû à d'autres causes, comme le ralentissement de la croissance des entreprises ?

Taux de variation du PIB de la France en volume depuis 2000 (en bleu) et taux de variation du ratio de la dette des SNF par rapport à leur valeur ajoutée (en rouge) en %



Graphique JMH à partir du taux de croissance du PIB donnés par l'INSEE et du taux de progression du ratio de la dette des SNF par rapport à leur VA.

En l'espace d'une décennie, l'endettement des entreprises a considérablement augmenté. Mais, ce qui est intéressant à voir, ce sont les variations de cet accroissement dont

⁵ Voir notamment le débat entre J. Sapir, « Totems et Tabous, le retour du protectionnisme et la fureur de ses ennemis », *Le Monde diplomatique*, mars 2009, et P. Khalfa, « Un tabou et un totem, le rapport entre le capital et le travail, À propos d'un article de Jacques Sapir », mars 2009 ; puis J. Sapir, « Le long terme, le court terme et la bonne foi... », Réponse à mes contradicteurs sur la question du protectionnisme », mars 2009, et P. Khalfa, « Remarques sur la réponse de Jacques Sapir », mars 2009.

il est difficile de voir une liaison mécanique avec quoi que ce soit. On constate en effet que l'endettement des SNF diminue dès l'effondrement de la croissance économique en 2001, donc avant que ne débute l'appréciation de l'euro par rapport au dollar. Il recommence à augmenter modérément lorsque la croissance repart sensiblement de 2004 à 2007. Et l'endettement croît rapidement au plus fort de la crise en 2008 et 2009.

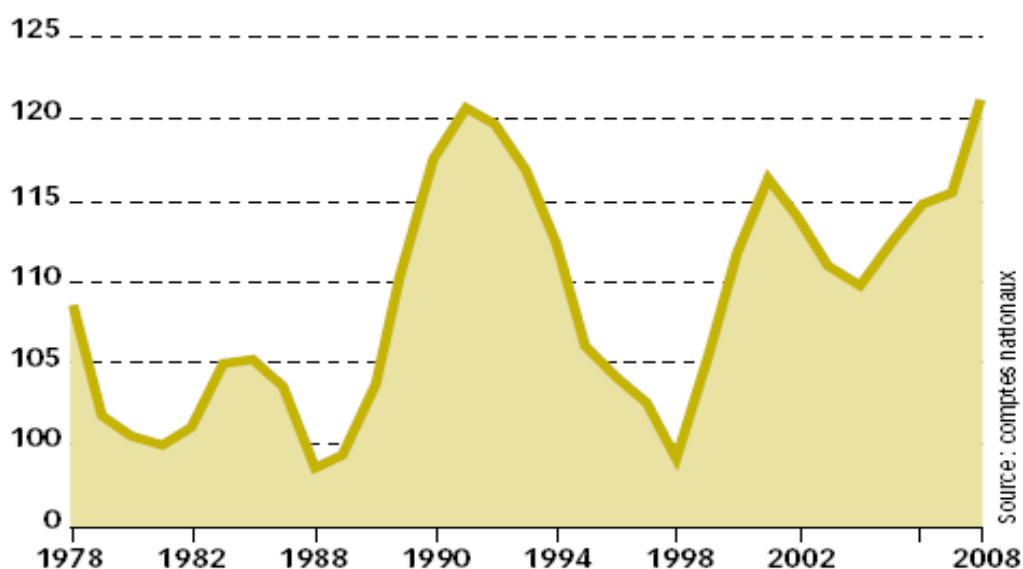
Établir des causalités à partir de ces relations est extrêmement hasardeux. D'autant que la forte poussée de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar a eu lieu en 2006, 2007 et la première moitié de 2008, la montée de l'endettement étant faible en 2006 et 2007.

Aussi, il n'y a pas plus de raison d'imputer le constat que fait Jacques Sapir concernant « la pression sur les marges de bénéfice » au taux de change de l'euro qu'à une raison macroéconomique.

Plus important encore, si on observe une plus longue période, on s'aperçoit que la montée de l'endettement des entreprises est bien antérieure à la décennie 2000 pendant laquelle l'euro s'est réévalué. La récession du début des années 1990 avait entraîné un désendettement, ramenant le ratio par rapport à la valeur ajoutée à moins de 100 %. Puis la bulle des nouvelles valeurs technologiques qui avait explosé en 2000-2001 n'avait pas provoqué un désendettement comparable et la reprise de l'endettement s'était vite manifestée. Ce n'est pas la vigueur de l'investissement pendant la décennie 2000 qui peut expliquer la croissance de l'endettement. C'est plutôt la montée des dividendes versés aux actionnaires qui impose le recours à l'endettement dans une période où la dynamique économique est modérée. Entre le début de la décennie 2000 et la crise de 2007-2008, la part des dividendes dans l'excédent brut d'exploitation des entreprises non financières est passé de 17 à 28 %⁶. Comment comprendre que les entreprises assurent le versement d'intérêts supportables ? En observant que les taux d'intérêts sont restés très bas pendant cette période.

Autrement dit, baisse de la part de la valeur ajoutée allant aux salariés, explosion des dividendes, effet de levier recherché, voilà autant d'ingrédients liés à la financiarisation de l'économie. Ne relier cela qu'à l'appréciation de l'euro est pour le moins fortement réducteur.

Évolution de la dette financière brute des SNF en % de leur valeur ajoutée



Source : G. Duval, T. Rossello, « Le cycle de l'endettement », *Alternatives économiques*, n° 288, février 2010.

⁶ Chiffes cités par G. Duval, T. Rossello, « Le cycle de l'endettement », *Alternatives économiques*, n° 288, février 2010.

La réindustrialisation et le mode de développement

Jacques Sapir se prononce fermement en faveur de la réindustrialisation : « La réindustrialisation apparaît dès lors comme un objectif stratégique au sens plein, à la fois pour des raisons économiques et sociales. [...] Or, aucune réindustrialisation n'est possible dans un cadre de surévaluation monétaire. » Sur ce point, Jacques Sapir a très certainement raison. Mais le problème vient du fait que la désindustrialisation relative est un phénomène à l'œuvre depuis trois ou quatre décennies. De ce fait, le tissu industriel traditionnel qui a disparu ne peut être rebâti par le coup de baguette magique d'une dévaluation, dans la mesure où les infrastructures industrielles ont changé et les qualifications de la main d'œuvre aussi. Par exemple, il n'y a plus ou pas un seul constructeur d'appareils ménagers et d'appareils électroniques en France, et une grande partie de l'industrie textile n'est plus. Par quel miracle ces industries réapparaîtraient-elles, à supposer que les écarts de coûts de production avec l'Asie soient comblés par une dévaluation et un droit de douane ?

Certes, Jacques Sapir indique qu'un tel processus demanderait du temps, mais s'agit-il seulement d'un problème de temps ? Le contenu d'une éventuelle réindustrialisation importe autant que la réindustrialisation elle-même. Or, nulle part n'apparaît dans le document de Jacques Sapir la question du mode de développement. La croissance durable est affirmée comme la seule voie possible d'avenir. Autrement dit, la multidimensionnalité de la crise mondiale et européenne est ignorée. Surmonter la globalité de la crise, économique, sociale, écologique, pourrait être réalisé par « une action unilatérale de la France ». L'auteur affirme bien à plusieurs reprises la nécessité de mesures structurelles, mais c'est pour « enraciner dans la durée la croissance résultant de la dévaluation ». Traduisons : à supposer que la dévaluation apporte les effets escomptés en termes de croissance, celle-ci ne pourrait être qu'une relance, au sens propre, de l'existant. Or, si une certaine réindustrialisation est nécessaire, c'est pour amorcer une bifurcation de l'économie vers une réponse aux besoins sociaux et vers un modèle non productiviste. Il y a d'ailleurs un lien entre la sous-estimation de la nature de la crise qui frappe le monde et la croyance en la possibilité de la France de s'en sortir par elle-même. Et on ne sera pas étonné alors de ne pas trouver une seule fois dans le texte de Jacques Sapir les notions de capitalisme, d'écologie ou d'environnement. Prônant la réindustrialisation, Jacques Sapir ne fait même pas allusion à la notion de relocalisation des activités. Et la précaution de dire que la sortie de l'euro est « une mesure nécessaire mais non suffisante » est, pour le coup, très insuffisante, parce que l'appartenance ou non à la zone euro ne définit pas en soi un mode de développement.

Le dispositif « militaire » de sortie de l'euro

Jacques Sapir propose pour l'actuelle zone euro un « noyau dur de mesures » : contrôle strict des capitaux aux frontières de l'euro, utilisation des marges de manœuvres que ce contrôle donne pour baisser le taux de change de l'euro jusqu'à la parité d'un dollar, émission de 1000 milliards d'euros par la BCE en partie pour des avances aux Trésors publics, achats de dollars par la BCE, relance avec une hausse des salaires de 10 % en Belgique, France, Italie et Espagne, de 15 % aux Pays-Bas et en Finlande, et de 20% Allemagne, mise en place d'un comité pour préparer le passage à la monnaie commune et réviser les traités européens.

Mais comme il s'agit de se préparer à une probable décision unilatérale de la France, suivent un ensemble d'autres « mesures conservatoires pour sauvegarder ses intérêts économiques vitaux » au cours de la phase dite préparatoire à la sortie de l'euro. Parmi elles, l'émission de 500 milliards d'euros comme avances au Trésor pour racheter une partie de la dette publique aux non-résidents.

Il est très intéressant de noter que, dans le dispositif de Jacques Sapir, vienne en premier

lieu la question du devenir de la dette publique. Sur les 832 milliards de la dette publique française détenue par les non-résidents, Jacques Sapir propose d'en racheter environ la moitié grâce aux avances au Trésor. C'est ce point qui doit être débattu. Faut-il honorer la dette souveraine ou faut-il poser la question de sa légitimité, en totalité ou en partie ? Si on considère que la dette publique a été contractée pour des fins et avec des moyens légitimes, alors il convient de payer les intérêts et de la rembourser ou bien d'en racheter immédiatement une partie : dans ce cas les créanciers sont respectés. Si on considère que ces derniers doivent au contraire être « euthanasiés » parce que la dette s'est accumulée à la suite des exonérations d'impôts des riches et du sauvetage par l'État des banques, alors doit être posée la question de la restructuration de la dette publique qui peut prendre la forme d'une annulation au moins partielle.⁷ C'est la position que je défendais dans mon document de janvier 2011 comme point d'entrée du changement de politique alternatif à celui de la sortie de l'euro, décision qui devrait être assortie de la socialisation du secteur bancaire, de l'acceptation que des banques et des créanciers perdraient et de la garantie des petits dépôts, le rôle de la banque centrale placée sous contrôle étant d'assurer la liquidité si certaines banques étaient mises en faillite. En revanche, la proposition de Jacques Sapir revient à admettre implicitement la légitimité de la dette publique, à sous-estimer le fait que la véritable marge de manoeuvre à retrouver est vis-à-vis de la classe possédante qui bénéficie des baisses d'impôts et de la rente tirée de la détention des bons de la dette. On comprend alors que, faute de tourner le dispositif « militaire » contre le véritable ennemi, il soit tourné contre les pays étrangers.

Il est vrai que Jacques Sapir préconise de « racheter le plus possible de la dette française à l'étranger en jouant sur l'opportunité ouverte par la baisse probable de la valeur de cette dernière ». Ce qui serait effectivement un autre moyen efficace d'euthanasier les rentiers que de dévaloriser leurs créances. Mais pourquoi alors dire que la décision de sortir de l'euro « ne sera pas encore annoncée », tandis qu'elle sera un secret de polichinelle ?

Jacques Sapir dit espérer que plusieurs autres pays parmi les plus menacés dans la zone euro suivent l'exemple de la France ou, mieux encore, agissent de concert avec elle. Mais le passage suivant montre que Jacques Sapir ne croit pas vraiment à cette possibilité :

« Notons ici que rien ne nous empêche de mettre en place une partie de ces mesures par la réquisition de la Banque de France. En effet, si les conditions d'entrée dans la zone Euro sont bien précisées, rien n'est dit au sujet d'un pays qui, une fois à l'intérieur de la zone, déciderait de ne pas respecter certaines de ses règles. Bien entendu, une telle politique conduirait à une violente crise de la zone Euro, mais il n'existe pour l'instant aucune disposition permettant d'en expulser un pays récalcitrant. Il serait ainsi possible, en théorie, de mener une politique unilatérale avec un financement monétaire d'une partie du déficit à l'intérieur de la zone Euro. D'une certaine manière ce sont les pays qui se constitueraient en « gardiens de l'orthodoxie » qui pourraient être conduits à quitter la zone euro.

Mais, il faut aussi bien voir que cette situation ne pourrait se perpétuer que si un certain nombre de pays se décidaient à imiter la France, isolant ainsi les "gardiens de l'orthodoxie". Si tel n'était pas le cas, ou si d'autres pays étaient contraints de quitter l'Euro (à la suite d'un défaut partiel sur leur dette), cette politique serait moins efficace pour la France que le retour à la souveraineté monétaire. En effet, une politique unilatérale dans le cadre de la zone Euro ne règle pas la question de la dévaluation par rapport à certains des pays de cette zone (comme l'Allemagne ou les Pays-Bas). Or, la dévaluation est la pierre angulaire de la politique de réindustrialisation. »

⁷ Pour une analyse de la restructuration de la dette, voir D. Plihon, « Faut-il restructurer les dettes souveraines européennes, janvier 2011, <http://atterres.org/sites/default/files/Note%20D.Plihon.pdf>.

Que signifie ce dernier alinéa ? Que, si d'autres pays, comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne imitaient la France en quittant à leur tour la zone euro, la portée de la décision de la France serait amoindrie ? Si c'est ce que pense Jacques Sapir, c'est la preuve que tout son dispositif est conçu pour être totalement non coopératif. Ou bien Jacques Sapir veut-il dire que, en cas de maintien dans la zone euro de la France et des autres pays du « Sud » et de sortie de l'Allemagne », cette solution est moins efficace ? Cela signifierait alors que la coopération avec les faibles ne vaut pas le coup et qu'il vaut mieux faire cavalier seul, c'est-à-dire encore un choix non coopératif.

Il faut reconnaître à Jacques Sapir le mérite de faire la liste de certaines difficultés techniques et politiques de son dispositif « militaire ». Mais les résout-il ?

- Il propose d'un côté une hausse des salaires français de 10 %, et de l'autre de bloquer temporairement pendant trois mois les prix et les salaires. Quel sera le message politique en direction des salariés ?
- Une « inflation structurelle importante (de l'ordre de 4 % à 6 %) », « de 10 % au bout d'un an », « de 7 % à 5 % » ensuite, sera déclenchée, obligeant à dévaluer la monnaie nationale « tous les ans ou tous les 18 mois » pour « maintenir le taux de change réel constant ». Imagine-t-on que les autres pays resteraient de marbre devant des dévaluations permanentes opérées par La France ? Tout le raisonnement de Jacques Sapir est basé sur le taux de change euro/dollar. Or, d'une part, il fait abstraction de l'évolution du dollar, pour des raisons propres aux difficultés de l'économie des Etats-Unis. D'autre part, les modifications permanentes du taux de change du franc envisagées par Jacques Sapir se font-elles vis-à-vis du dollar, de l'euro maintenu, des autres monnaies nationales dont les pays sont éventuellement sorti aussi de l'euro ? Enfin, raisonne-t-on dans un système de changes fixes ajustables par décision souveraine ou bien en changes flottants sur les marchés financiers ?
- La précédente question débouche sur celle de la liberté laissée à ces marchés financiers, dans la mesure où Jacques Sapir n'envisage qu'une « fermeture *temporaire* des marchés de produits dérivés sur les obligations d'État et sur les monnaies ».
- De fil en aiguille, on en vient au rapport de forces face aux détenteurs de capitaux et de patrimoine financier car Jacques Sapir accepte la « réévaluation du capital garantissant les assurances-vie », notamment celles sous forme de SICAV monétaires détenues en euros, parce qu'elle « provoquera un effet très positif sur la demande intérieure en augmentant la consommation des personnes bénéficiaires », c'est-à-dire sur les fractions les plus aisées ou riches de la population. On aura bonne mine ensuite pour continuer de s'opposer aux contre-réformes sur les retraites !
- En matière de fiscalité, les mesures proposées vont dans le sens l'accroissement de l'impôt sur les sociétés et de la progressivité de l'impôt sur le revenu, mais rien n'est dit pour modifier les modes de transports, les consommations énergétiques puisque seul l'allègement des taxes sur les produits pétroliers est prévu.
- Jacques Sapir n'ignore pas les réactions potentielles des partenaires. Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre d'un côté la nécessité d'une politique de transferts entre pays et d'une harmonisation fiscale et sociale, et de l'autre une décision unilatérale de retrait ?
- En termes de mesures structurelles, Jacques Sapir insiste sur la nécessité de redynamiser l'investissement. Ce serait possible selon lui par la possibilité de financer un déficit public de 6 % pour moitié par création monétaire et par les économies réalisées parce que certains soutiens aux entreprises ne seraient plus nécessaires grâce à la dévaluation et au protectionnisme. Tout cela permettrait de faire passer le taux d'investissement en France de 22,1 % du PIB à 24,1 %, beaucoup plus que par

exemple en Allemagne (18,3 %). Mais il y a un petit mystère : comment se fait-il que, déjà, avec un taux d'investissement supérieur de près de 3 points, on ne fasse pas mieux que l'Allemagne, notamment sur les marchés extérieurs ? Est-ce la faute à l'euro ? Telle est finalement la question dont l'approfondissement est éludé par Jacques Sapir qui n'examine jamais si la spécificité de la crise dans l'Union européenne est due à l'existence de l'euro ou à l'ensemble des politiques qui sont menées avec lui.

Quelle convergence peut-il tout de même y avoir avec les propositions de Jacques Sapir ? D'abord, le constat d'une crise de l'UE et de la zone euro. Ensuite, la nécessité d'aller au bout de cette crise pour remettre à plat la construction de l'UE (en faisant l'hypothèse que Jacques Sapir ne renonce pas à toute UE). Reste le choix de ne présenter la proposition de sortie de l'euro qu'après épuisement des possibilités d'accord de modification des institutions, traités et politiques dans l'UE (au mieux), ou d'accord entre quelques pays (solution de repli), si tant est que ce ne soit pas de pure forme dans le texte de Jacques Sapir.

La divergence essentielle porte alors sur le « point d'entrée de la sortie » si l'on peut dire. Cela signifie : de quoi faut-il sortir et par quoi commencer ? Jacques Sapir suppose de commencer par sortir de l'euro. Je pense qu'il faut sortir du piège de la dette⁸ en mettant au pied du mur les possédants : annuler leurs créances illégitimes. Non pas en gardant secret ce projet mais en l'annonçant haut et fort, justement pour que les titres de la dette ne valent plus rien ou presque. Il sera alors temps de les racheter. Il faut en finir, 30 ans après le 10 mai 1981, avec cette idée selon laquelle nationaliser ne pourrait se faire qu'en rachetant les titres de propriété au prix fort.

Enfin, la question de la sortie de la crise de l'UE et de la zone euro ne peut pas être traitée seulement sur le plan technique. En effet, il n'existe pas de programme économique en soi car tout programme économique traduit un projet politique. Alors que l'ampleur de la crise globale montre que les fondements mêmes et les justifications du capitalisme sont ébranlés, les objectifs de sortie de l'euro et de dévaluations permanentes risquent de déboucher sur une forme de capitalisme national en contradiction avec les enjeux mis en évidence par cette crise, avec au bout du compte une logique de concurrence et de guerre économique, au demeurant parfaite illusion de la nation forteresse capable de vaincre toutes les autres. En outre, la réponse non coopérative, unilatérale, sous les oripeaux d'un protectionnisme de bon aloi, risque de croiser la montée des politiques de droite extrême ou d'extrême droite dont le terreau est toujours le refus de l'étranger et la désignation d'un bouc émissaire.

⁸ Attac, *Le piège de la dette publique, Comment s'en sortir ?*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2011.